



**ACADÉMIE
DE REIMS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Rectorat
Direction de la Programmation des Moyens**

Division des Examens et Concours
DEC 2 - Bureau des examens professionnels

Affaire suivie par :
Christelle BOUQUET
Tél : 03 26 05 99 64
Mél : ce.dec2@ac-reims.fr

1 Rue Navier,
51082 Reims Cedex

LE RECTEUR DE L'ACADEMIE DE REIMS,

- Vu les Articles D337-125 à D337-138-1 relatifs au brevet des métiers d'art ;

ARRETE

Article 1^{er} :

Le registre d'inscription du Brevet des Métiers d'Art (BMA) au titre de la session 2025 sera ouvert du jeudi 10 octobre 2024 au vendredi 15 novembre 2024.

Article 2 :

Les dossiers d'inscription sont à retirer, version papier et sur demande, auprès du bureau des examens professionnels du Rectorat de Reims, à l'adresse suivante : ce.dec2@ac-reims.fr
La date limite du retour du dossier d'inscription et des pièces justificatives est fixée au vendredi 29 novembre 2024 pour l'ensemble des candidats.

Article 3 :

Madame la cheffe de la Division des Examens et Concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Reims, le 4 octobre 2024

**Pour le recteur et par délégation,
La cheffe de la division des examens et concours,**

Maryse MESSAGER